

PLAN ORGANISATIONNEL DE IC MEZZOLOMBARDO PAGANELLA

2020/2021

RÈGLES DE CONDUITE OBLIGATOIRES DANS L'INSTITUT

1. La distance entre les personnes d'au moins un mètre doit toujours être respectée;
2. dans les salles de classe, la distance entre les élèves est d'au moins un mètre "de bouche à bouche" et entre les élèves et les enseignants la distance est de deux mètres; ceci est garanti par les plans de classe conçus par RSPP, Ing Tarter;
3. les élèves, les étudiants, les enseignants et le personnel de l'ATA n'accèdent à l'école que s'ils sont en bonne santé;
4. l'accès à l'école des familles et de toute personne extérieure à l'organisation ne peut avoir lieu que sur rendez-vous, portant correctement le masque et remplissant, à l'entrée, la déclaration relative à leur état de santé, comme indiqué dans les informations 3 , prot. 7345 / 3.1 - 6.3, dd 4 septembre 2020;
5. le lavage et la désinfection approfondis des mains sont constants et réguliers;
6. la ventilation de tous les locaux de l'école est constante;
7. le nettoyage de toutes les pièces, surfaces de travail, surfaces d'étude, manipulation mixte (ex: poignées de porte, fenêtres, etc.) est constant par le contingent des collaborateurs de l'école. Des solutions ad hoc ou des solutions à base d'hypochlorite de sodium ou d'alcool éthylique (dans les pourcentages indiqués par les protocoles spécifiques) ou d'autres principes actifs sont utilisées, comme indiqué dans le rapport ISS COVID-19 n. 19/2020 "Recommandations intermédiaires sur les désinfectants de l'urgence COVID-19 actuelle: aides médico-chirurgicales et biocides. Version du 13 juillet 2020 ", disponible au lien suivant:
https://www.iss.it/documents/20126/0/Rapporto+ISS+COVID-19+n.+19_2020+Rev.pdf/172274b8-0780-241b-55ab-c544fda6033c? T = 1594651444216

CONDITIONS D'ACCÈS

« *Quiconque présente des symptômes évocateurs de Covid 19 et / ou une température corporelle supérieure à 37,5 ° C doit rester à la maison.* "(Voir les Directives pour la protection de la santé et de la sécurité dans les écoles et les établissements de formation des cycles I et II)

- Les élèves, les étudiants, les enseignants et le personnel de l'ATA n'accèdent à l'école que si:
 - en bonne santé,
 - l'absence de symptômes évocateurs de Covid-19 et / ou une température corporelle supérieure à 37,5 ° C, même au cours des trois jours précédents;
 - n'ont pas été en quarantaine ou en isolement à domicile au cours des 14 derniers jours;
 - ne pas avoir été en contact étroit avec des personnes positives à Covid-19, même si elles sont seules
 - connaissance, au cours des 14 derniers jours;
- à l'entrée de l'école, le personnel, les parents et les fournisseurs sont soumis à des contrôles de température corporelle
- comme mesure de sécurité supplémentaire, au moment de l'accès à l'école, la température corporelle est également mesurée pour les élèves, de manière compatible avec les outils disponibles et si elle peut être détectée sans créer de foule
- dans tous les cas, en présence de symptômes grippaux, la température des élèves est mesurée à l'aide d'un thermomètre thermolaser, fourni à l'école par le service de prévention des risques et de protection civile de la province de Trente;

- tous, suivant les instructions fournies par l'école, sont tenus de respecter la distance interpersonnelle d'au moins un mètre en tout temps et partout.

Veillez vous référer au sens de la responsabilité individuelle et de la responsabilité parentale pour protéger la santé de soi, de la sienne et de celle des enfants des autres et de tous ceux qui fréquentent l'école pour diverses raisons.

COMMENT ACCÉDER AUX PLEXUSES DE L'INSTITUT

L'accès aux instituts et bureaux de l'Institut est soumis à des règles et limitations spécifiques.

Accès pédagogique, administratif et étudiant, en respectant les heures de service / cours et par les voies d'accès qui leur sont réservées, comme indiqué sur les plans joints à ce document.

Les familles et les tiers ne peuvent entrer que sur réservation.

Pour accéder aux complexes dans lesquels se trouvent des bureaux administratifs, les modalités sont celles communiquées dans l'information n ° 1 du 20 août 2020, prot. 6098 / 2.7, disponible sur le site Internet de l'établissement.

Pour accéder aux complexes où seules des activités didactiques ont lieu, il est nécessaire qu'il existe des raisons avérées et des exigences obligatoires. L'admission doit être communiquée et réservée par email avec un accord spécifique avec le syndic de plexus.

Ci-dessous un manuel de synthèse:

Plexus	Procédure à suivre	adresse / lien à utiliser
SSPG Mezzolombardo - siège administratif de l'école	réservation via lien sur le site: www.icmezzolombardopaganella.it , Menu Parents , Accès à l'élément de réservation	http://www.icmezzolombardopaganella.it/index.php/genitori/udienze/sspg-mezzolombardo
Plesso Andalo - centre administratif	réservation via lien sur le site: www.icmezzolombardopaganella.it , Menu Parents , Accès à l'élément de réservation	http://www.icmezzolombardopaganella.it/index.php/genitori/udienze/sspg-andalo
SP Mezzolombardo	demande de rendez-vous par e-mail au syndic, ins. Brunella Dalmonego	dalmonego.brunella@icmezzolombardopaganella.it
SP Fai della Paganella	demande de rendez-vous par e-mail au syndic, ins. Claudia Mion	mion.claudia@icmezzolombardopaganella.it

SP Molveno	demande de rendez-vous par e-mail au syndic, ins. Elvira Donini	donini.elvira@icmezzolombardopaganella.it
SP et SSPG Spormaggiore	demande de rendez-vous par e-mail au syndic, Prof. Alessia Wegher	wegher.alessia@icmezzolombardopaganella.it
SP Terre d'Adige	demande de rendez-vous par e-mail au syndic, ins. Elisabetta Zanini	zanini.elisabetta@icmezzolombardopaganella.it

Toute personne admise à entrer est tenue de délivrer:

- données personnelles (nom, prénom, date de naissance, lieu de résidence)
- numéro de téléphone
- compléter la déclaration en se référant aux éléments suivants
 - n'ont pas été en quarantaine ou en isolement à domicile au cours des 14 derniers jours;
 - ne pas avoir été en contact étroit avec des personnes positives à Covid-19, même si elles sont seules
 - connaissance, au cours des 14 derniers jours.

La date et l'heure de l'accès seront inscrites sur un registre spécial.

Toutes ces procédures sont prévues par la législation en vigueur disponible aux liens ci-dessus.

DÉTECTION DE LA TEMPÉRATURE ET GESTION DES CAS SUSPECTS:

Étudiants

Les lignes directrices susmentionnées donnent à l'école les indications suivantes: « Covid-19 est considéré comme un cas suspect si une température corporelle supérieure à 37,5 ° C et / ou des symptômes évocateurs de Covid-19 sont détectés »;

Dans ce cas, la procédure est la suivante:

- aux élèves présentant des symptômes de grippe leur température est mesurée à l'aide d'un thermomètre thermolaser, fourni à l'école par le Service de prévention des risques et de la protection civile de la province de Trente;
- l'élève est ensuite pris en charge, sous la supervision du tuteur du plexus, par le personnel de l'école (portant l'EPI prescrit) jusqu'à l'arrivée du membre de la famille, qui doit arriver le plus tôt possible;
- l'élève est séparé du groupe / de la classe dans une salle aménagée spécifiquement dans chaque complexe;
- un masque chirurgical est mis à l'élève;
- le parent / responsable, après avoir emmené le mineur avec lui, doit contacter le plus tôt possible son médecin de libre choix et suivre ses instructions. Le médecin de libre choix, après avoir évalué le cas, s'il confirme l'hypothèse d'un éventuel cas de Covid-19, le signale au service d'hygiène compétent, pour l'ouverture de l'enquête épidémiologique et l'application des mesures de quarantaine et d'isolement fiduciaire;
- d' autres mesures peuvent être ordonnées par les autorités sanitaires et l'école suivra strictement ce qui est indiqué.

Ouvriers

La question est régie par le PROTOCOLE GÉNÉRAL POUR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL défini par le Comité mis en place par la Province autonome de Trente

(
https://www.ufficiostampa.provincia.tn.it/content/download/168538/2949018/file/del_n_739.pdf_protocollo_Aziende.pdf)

Le travailleur qui commence à présenter des symptômes de grippe, évocateurs d'un possible Covid-19, doit immédiatement

- aviser l'employeur;
- retourner à leur domicile;
- se mettre en position de ne pas mettre sa santé et celle des autres en danger, en remplissant les exigences relatives à l'utilisation des EPI avec ponctualité et rigueur;
- informez votre médecin généraliste et suivez les instructions qui vous seront fournies;
- d' autres mesures peuvent être ordonnées par les autorités sanitaires et l'école suivra strictement ce qui est indiqué.

Retour à l'Institut :

Pour la réadmission à l'Institut du personnel et des étudiants qui ont déjà été testés positifs pour l'infection Covid-19, un certificat médical est requis qui montre "le négatif" de l'écouvillon de la manière prescrite par le département de prévention de la société provinciale pour services de santé.

RÉFÉRENT COVID

Le rôle de Référent Covid est occupé par l'enseignant Fabio Cornella, officiellement nommé à ce poste par le Directeur le 25 mai 2020, prot. 3691 / 4.5.

Compte tenu de la structure particulière de l'Institut, le représentant Covid coordonne et collabore activement, ainsi qu'avec le Gérant et la RSPP, avec les fiduciaires du plexus et les autres personnalités qui s'occupent de tâches diversifiées et spécifiques de protection de la santé et de la sécurité.

UTILISER EPI (équipement de protection individuelle)

Le masque, pour être un outil utile de prévention et de protection, doit être correctement porté, pour couvrir parfaitement le nez et la bouche.

Qui doit porter le masque?

- tous ceux qui entrent dans l'école pour des raisons différentes, à partir du moment où ils sont dans ses locaux même à l'extérieur, doivent porter un masque;
- tous ceux qui se trouvent à moins de 50 mètres de la zone d'entrée ou de sortie, même en dehors des locaux de l'école, doivent porter un masque lors de l'entrée et de la sortie de l'école;
- tout le monde (élèves, étudiants, enseignants, personnel, tiers, etc.) utilise le masque à l'intérieur de l'Institut, dans les couloirs, lors de ses déplacements dans les espaces communs et aussi à l'extérieur comme indiqué ci-dessus;
- Élèves du PRIMAIRE: le masque peut être enlevé dans un état statique en respectant la distance d'au moins un mètre et "l'absence de situations prévoyant la possibilité d'aérosolisation (par exemple le chant) ".
- Élèves du SECONDAIRE DE PREMIER DEGRÉ: le masque peut être retiré dans un état statique en respectant la distance d'au moins un mètre, l'absence de situations prévoyant la possibilité d'aérosolisation (ex. Chant) et en situation épidémiologique de faible circulation viral tel que défini par l'autorité sanitaire

En bref:

<p>les élèves peuvent ne pas porter le masque «communautaire» pendant leur séjour en classe dans des conditions statiques, mais ils doivent le porter lorsqu'ils se déplacent hors de la classe ou dans la classe s'il n'est pas possible de maintenir l'espacement d'au moins 1 mètre</p>	<p>Les enseignants peuvent ne pas porter le masque chirurgical lorsqu'ils sont assis au bureau, dans un état statique, et dans tous les cas en respectant la distance requise d'au moins 2 mètres entre l'enseignant et la première rangée de pupitres</p>
<p>NB! Lorsque l'élève ou l'enseignant retirent le masque, dans les conditions énoncées ci-dessus, ils doivent le placer de manière appropriée pour le protéger de toute contamination et s'assurer qu'il n'entre pas en contact avec d'autres personnes.</p>	

Quels types de masques?

Les élèves portent des masques fournis par la famille:

- ces masques peuvent être les soi-disant «masques communautaires», en tissu;
- il est recommandé que ces masques soient clairement identifiables par l'apposition de signes distinctifs afin d'éviter les échanges ou la confusion;
- en cas de symptômes suspects, l'école fournit le masque chirurgical.

Les travailleurs (enseignants / ATA) portent des masques chirurgicaux:

- ils sont fournis par l'école;
- chaque collaborateur reçoit périodiquement et régulièrement un stock de 20 pièces;
- cette fourniture a lieu par l'intermédiaire du syndicat de chaque complexe scolaire et par le personnel du service de portier de la SSPG de Mezzolombardo;
- les masques doivent être portés correctement pour couvrir le nez et la bouche et être changés tous les jours;
- à proximité immédiate des différentes sorties de tous les complexes, il y a des bacs métalliques spéciaux, bien marqués, dans lesquels les EPI peuvent être jetés à la fin du service. Quiconque souhaite garder l'EPI jusqu'à son domicile, procède ensuite à l'élimination de la manière correcte, en le jetant dans la collecte non triée, en tant que déchet urbain non trié (voir Annexe 3 Gestion des déchets - PROTOCOLE GÉNÉRAL DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL défini par le Comité établi à la Province Autonome de Trente, déjà mentionné).

Personnel traitant les cas suspects:

- Utilise le filtre facial sans valve FFP2 fourni par l'école, en plus des gants et des lunettes jetables

ASSAINISSEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

- le nettoyage quotidien et l'assainissement périodique de toutes les pièces des différents bâtiments de l'Institut;
- les opérations de nettoyage sont intensifiées par rapport aux opérations ordinaires normales et avec une attention particulière aux pièces en contact éventuel avec le virus:
 - zones d'accès
 - salles de bains: lavabos et toilettes
 - haut et bas des tables / bureaux / chaises,

- chaises,
 - interrupteurs,
 - poignées de porte et accessoires
 - mains courantes
 - boutons de levage / levage
 - bureaux
 - PC, téléphones, claviers
 - Barrières en plexiglas pour les front offices / conciergerie
- en cas d'utilisation de la même salle de classe / laboratoire / gymnase entre plusieurs classes le même jour, la salle de classe et le matériel doivent être désinfectés entre un usage et un autre;
 - désinfection des espaces et du mobilier indiqués ci-dessus, ainsi que de tout équipement utilisé par chaque classe en fin de journée;
 - les pièces doivent être ventilées fréquemment avant, pendant et après la désinfection
 - un nettoyage fréquent et en tout cas toujours en fin de journée avec de l'eau et des détergents ad hoc suivi d'une désinfection.

PROGRAMMATION ET DOCUMENTATION DES ACTIVITÉS DE NETTOYAGE

- Les interventions de nettoyage des salles de bain, des couloirs et des autres zones de transit sont constantes pendant toutes les heures de service des Collaborateurs de l'école, pendant toute la période d'ouverture des complexes;
- le nettoyage des salles de classe a lieu à la fin des activités d'enseignement, et en tout cas à des moments où les élèves / étudiants ne sont pas présents;
- le nettoyage des bureaux se fait à la fin des heures de travail du personnel;
- chaque employé de l'école établit, comme l'exige la législation en vigueur, un registre. Il y documente au moins tous les deux jours ce qui a fait l'objet de soins et de nettoyage à chaque quart de service.

ÉVALUATION DES RISQUES BIOLOGIQUES COVID

Le document d'évaluation des risques biologiques CoViD-19 a été rédigé conformément à l'art. 17 et 28 du décret législatif 81/2008 et modifications ultérieures

FORMATION ET INFORMATION SUR LES MESURES DE CONFINEMENT COVID

Il est absolument essentiel de fournir et de garantir une information et une formation adéquates à tous ceux qui travaillent, étudient, entretiennent des relations avec notre école.

L'Institut a déjà programmé les premières interventions, organisées par l'Institut RSPP ing. Marzia Tarter. Ci-dessous le calendrier:

journée	de à	lieu	profils professionnels appelés
1 septembre 2020	9h00 - 10h00	Aula Magna SSPG Mezzolombardo	RAS, AAS, CAS, CS
	10h00 - 11h00	Aula Magna SSPG Mezzolombardo	Collaborateurs scolaires
2 septembre 2020	9h00 - 10h00	Via Meet	Tous les professeurs de tous les plexus

	10h00 - 11h00	Via Meet	Enseignants SP Molveno
	11h00 - 12h00	Via Meet	Professeurs SP Fai de Paganella
	12h00 - 13h00	Via Meet	Enseignants SP Terre d'Adige
	14h30 - 16h00	Via Meet	Enseignants SP et SSPG Andalo
	16h00 - 17h30	Via Meet	Enseignants SP et SSPG Spormaggiore
3 septembre 2020	9h00 - 11h00	Via Meet	Enseignants SSPG Mezzolombardo
	11h00 - 13h00	Via Meet	Enseignants du SP Mezzolombardo

La formation / information des élèves / étudiants débutera à partir du 14 septembre 2020 et sera au centre de toute activité didactique pendant la première semaine de cours. D'autres moments spécifiques suivront.

Il y aura aussi un moment dédié aux familles, une opportunité utile de faire une alliance éducative dans un moment aussi délicat.

LES ESPACES ET HORAIRES DE L'ÉCOLE

ENTRÉE ET SORTIE

Des protocoles d'accès et de sortie clairs et rigoureux ont été définis depuis tous les bâtiments de notre Institut, afin d'éviter les foules. Chaque plexus utilise plusieurs voies d'entrée et de sortie.

Les enseignants du primaire à partir de la troisième et de la première année du secondaire attendent les élèves en classe 10 minutes avant le début des cours. Il s'agit de faciliter une dépose des garçons, sans foule. Les voies d'accès aux salles de classe seront supervisées par le personnel de l'école.

Les enseignants des classes 1 et 2 de l'école primaire, quant à eux, attendent généralement les enfants à l'extérieur des bâtiments, dans des zones dédiées et strictement distinctes pour les différents groupes et, après avoir veillé à la distance interpersonnelle et au respect des autres mesures de sécurité, votre classe.

HORAIRE CURRICULAIRE

Les ressources dont dispose l'Institut permettent de garantir le temps scolaire prévu par l'offre de formation:

- 26 heures par semaine à l'école primaire
- 30 heures par semaine au collège

sans aucune modification, pour les deux niveaux scolaires.

Les heures de début et de fin des leçons sont les mêmes que l'heure pré-COVID.

ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES

Le temps de la scolarité obligatoire est mis en œuvre avec des activités complémentaires pour soutenir l'étude, la récupération, l'approfondissement, l'enrichissement de l'offre de formation.

Lors des premiers jours d'école, les familles recevront les formulaires nécessaires pour éventuellement inscrire leurs enfants à ces moments éducatifs, qui débiteront début octobre 2020.

Compte tenu de la situation actuelle, les activités d'intégration du curriculum (anciennement AFO)

- seront organisés et créés par les enseignants de la classe,
- s'adressera uniquement et exclusivement aux élèves / étudiants de ce groupe de classe, afin de permettre le respect du principe d'invariance du groupe / de la classe / de la classe.

À l'école primaire, ces activités feront l'objet d'une analyse trimestrielle et / ou annuelle.

Dans les lycées, une structure modulaire bimensuelle est envisagée: environ octobre / décembre, février / mars, avril / mai.

COURS ET LOISIRS

Les heures de début et de fin des cours sont les mêmes que les années précédentes.

Cependant, l'organisation du temps scolaire a forcément été remodelée:

- le temps des cours est rythmé par une attention constante à la ventilation: les 5 dernières minutes et autres moments seront consacrés à l'échange d'air. La qualité de celui-ci sera contrôlée par un dispositif de surveillance du niveau de dioxyde de carbone qui, avec une signalisation acoustique et lumineuse, indiquera la nécessité de ventiler, pour garantir le respect des protocoles de sécurité. Ces équipements sont fournis, à la demande de la Direction de l'Education et de la Culture, par la PAT via le Service Prévention des Risques et Protection Civile;
- le temps de la récréation matinale sera diversifié classe par classe. Grâce à un travail posté précis pour éviter les foules, ni dans les mouvements, ni dans les espaces dédiés à la pause, chaque groupe de classe aura le temps de descendre dans les cours pour consommer son goûter;
- tant au moment de la récréation que de la pause (le temps avant et après la consommation du repas à la fin des cours du matin) chaque groupe de classe restera dans son propre espace dédié dans les différentes cours de nos complexes. Il ne sera pas possible aux élèves / enfants de classes différentes de rester au même endroit. Même ce moment doit respecter le principe d'invariance du groupe / classe / classe;
- pendant la récréation, les élèves / enfants peuvent prendre le goûter qu'ils ont apporté avec eux de la maison.

RÉUNIONS ET PUBLIC

En règle générale, toutes les réunions collégiales des organes et bureaux de l'école ont lieu par voie électronique. Les entretiens avec les familles privilégient également le mode à distance, selon des dispositions spécifiques qui seront communiquées.

MATÉRIEL SCOLAIRE

À ce jour, il n'est pas compatible avec les protocoles de sécurité actuels de permettre aux élèves de laisser le matériel scolaire à l'école. Livres, cahiers, étui à crayons, sac avec des baskets, etc. ils doivent être apportés avec vous, sans possibilité de les déposer dans des casiers ou autres espaces communs.

Vous pouvez éventuellement ne laisser que très peu de choses dans l'espace sous votre comptoir.

UTILISATION DU PC AULA

Chaque salle de classe de notre Institut est équipée d'un PC et d'un TBI. Afin de minimiser les risques liés à l'utilisation mixte du clavier du PC, parallèlement aux mesures d'assainissement confiées aux collaborateurs de l'école, l'école a mis à disposition de chaque enseignant un rouleau de film transparent dont chacun recouvre le clavier et la souris. en début de cours pour procéder à la signature du registre électronique et à l'utilisation de

ressources informatiques en ligne ou hors ligne accessibles depuis un PC. Cette protection à la fin de la leçon est jetée dans le conteneur spécial de chaque salle de classe, afin de réduire le risque causé par le contact des mêmes surfaces par des personnes différentes.

GEL ASSAINISSANT POUR LES MAINS

Chaque salle de classe est équipée d'un distributeur de gel mural, situé à côté de l'entrée. De cette manière, il est possible de désinfecter fréquemment et régulièrement les mains de tous ceux qui se trouvent à l'intérieur de cet espace didactique.

Le gel est fourni à l'école par le service de prévention des risques et la protection civile de la province de Trente.

MEUBLES

L'ameublement des salles de classe de tous les plexus a été essentialisé. Dans la salle de classe, il y a les bureaux monoplaces (déjà équipés depuis des années dans tout l'Institut), la chaise, le TBI, le PC et un seul petit casier dans lequel ranger une petite documentation essentielle concernant la classe, ceci pour rendre toute la surface disponible conçu pour assurer une sécurité maximale aux étudiants et aux enseignants. L'étude des espaces a été faite plexus par plexus, espace par espace par le RSPP.

Le même travail de réduction du mobilier à l'essentiel et de rationalisation des espaces a été réalisé dans tous les espaces communs ainsi que dans les bureaux.

PORTEMANTEAUX MURALES

Ils ne peuvent pas être utilisés pour éviter le contact entre les vêtements de différentes personnes. Chacun devra garder sa veste sur le dossier de sa chaise.

SALLES DE PROFESSEURS

Des casiers sont mis à la disposition des enseignants dans les salles d'enseignement de la SSPG. Ils peuvent contenir du matériel didactique essentiel et des documents de valeur administrative. L'accès à la salle des professeurs et à son casier doit se faire avec une attention scrupuleuse aux mesures de prévention à l'aide du masque, en faisant attention à l'espacement, en évitant absolument les rassemblements. Dans les salles des professeurs, les distances interpersonnelles doivent être respectées, un masque doit être porté et les rassemblements doivent être évités. Des espaces alternatifs seront mis à disposition pour travailler, étudier, utiliser les PC en toute sécurité.

Sur la porte d'entrée et à l'intérieur de chaque salle des enseignants il y a un panneau indiquant le nombre maximum de personnes admises en même temps:

Navire San Rocco / Terre d'Adige: 3

Mezzolombardo SSPG: 5

Mezzolombardo SP: 3

Spormaggiore SSPG: 2

Spormaggiore SP: 3

Andalo SSPG: 5

Andalo SP: 2

Molveno: 2

Marque Paganella: 3

GYMS

L'activité dans le gymnase se fera selon les protocoles de santé en vigueur, en respectant la distance interpersonnelle d'au moins 2 mètres.

Les vestiaires ne peuvent pas être utilisés. Les élèves / enfants changent de chaussures, enfilent les chaussures de sport, dans l'espace dédié indiqué par l'enseignant, en respectant les distances interpersonnelles et en gardant les sacs dans lesquels les chaussures doivent être rangées. Le sac avec des baskets NE PEUT PAS être laissé à l'école.

Avant de commencer l'activité, les mains sont désinfectées. L'utilisation d'outils ne peut pas être mélangée. Le ministère de l'Éducation physique, en phase de planification, définit une modalité d'organisation de l'activité didactique conforme à ce qui est imposé par les protocoles de santé.

SALLES DE CLASSE DÉDIÉES - ATELIERS

L'utilisation de laboratoires et de salles de classe dédiés sera nécessairement limitée, à la fois parce que certains espaces ont été convertis en salles de classe pour l'enseignement en classe et parce que les protocoles de santé exigent que la promiscuité soit évitée autant que possible.

Par conséquent, lorsque les conditions sont réunies, l'utilisation exclusive de ces espaces sera planifiée sur une base de quart hebdomadaire, comme décidé par les services disciplinaires.

Pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, des espaces respectant des protocoles spécifiques seront identifiés.

SALLE DE CLASSE POUR LES CAS SUSPECTS

Dans chaque complexe, une salle de classe a été identifiée par le RSPP de l'Institut qui, de par sa localisation et ses caractéristiques, s'est avérée être le lieu d'accueil de ceux qui peuvent présenter des symptômes de malaise. Ces espaces sont généralement situés à proximité immédiate d'entrées bien protégées, afin de permettre aux familles de rejoindre rapidement et en toute sécurité leur enfant pour le ramener à la maison.

UTILISATION D'UN ASCENSEUR

L'utilisation de l'ascenseur est limitée à une personne à la fois, même avec le transport d'objets accompagnés; dans le cas où il est nécessaire d'accompagner une personne ou un étudiant qui a besoin d'un transport dans l'ascenseur, un seul compagnon peut être présent.

CANTINE

Pour les élèves inscrits au temps scolaire organisé sur cinq jours, il est possible de prendre un repas à l'école, en utilisant le service de cantine.

D'un point de vue administratif et procédural, les modalités d'utilisation sont les mêmes que les années précédentes: le service est fourni par la Communauté de Valle Rotaliana Königsberg via la société Risto3.

Sur le plan logistique-organisationnel, la consommation de repas subit les changements nécessaires en termes de temps et d'espace. Afin d'assurer le strict respect des protocoles de sécurité basés sur l'espacement, un système de quart a été construit.

Dans chaque réalité, l'utilisation du déjeuner a lieu à des distances d'au moins un mètre, dans des pièces ventilées, régulièrement nettoyées par le personnel de service, selon des horaires décalés, en maintenant toujours strictement la subdivision des groupes / classe, sur la base des indications de la Communauté de la Vallée. l'avis de la RSPP.

Le service est à table et les convives attendent le repas régulièrement assis à leur place assignée. Cette position doit être respectée pendant toute l'année scolaire.

EMPLACEMENT DES SALLES DE CLASSES ET DES ITINÉRAIRES DÉDIÉS

Afin d'éviter les rassemblements et d'assurer des mouvements ordonnés et sûrs dans tous les bâtiments de l'Institut, des panneaux spéciaux ont été placés et des plans spécifiques ont été créés avec toutes les informations

nécessaires pour faciliter les déplacements à l'intérieur des bâtiments. Ces documents font partie intégrante de ce projet organisationnel, sous forme de pièces jointes.

HORAIRE

SCUOLA SECONDARIA PRIMO GRADO ANDALO

	LU	MA	MER	GIO	VE
CURRICOLARE	8.00/13.30	8.00/13.30	8.00/13.30	8.00/13.30	8.00/13.30
MENSA		13.30/14.30		13.30/14.30	
CURRICOLARE				14.30/17.00	
attività integrative		14.30/17.00			

SCUOLA SECONDARIA PRIMO GRADO SPORMAGGIORE

	LU	MA	MER	GIO	VE
CURRICOLARE	8.00/13.30	8.00/13.30	8.00/13.30	8.00/13.30	8.00/13.30
MENSA		13.30/14.30		13.30/14.30	
CURRICOLARE		14.30/17.00			
attività integrative				14.30/17.00	

SCUOLA SECONDARIA PRIMO GRADO MEZZOLOMBARDO (orario su cinque giorni)

	LU	MA	MER	GIO	VE
CURRICOLARE	8.00/13.10	8.00/13.10	8.00/13.10	8.00/13.10	8.00/13.10
MENSA	13.10/14.30	13.10/14.30	13.10/14.30	13.10/14.30	
CURRICOLARE	14.30/16.10	14.30/16.10	14.30/15.20		
attività integrative			15.20/16.10	14.30/16.10	

SCUOLA SECONDARIA PRIMO GRADO MEZZOLOMBARDO (orario su sei giorni)

	LU	MA	MER	GIO	VE	SA
CURRICOLARE	8.00/13.10	8.00/13.10	8.00/13.10	8.00/13.10	8.00/13.10	8.00/12.20
attività integrative	1A/1D 14.30/16.10	2A/2D 14.30/16.10	3A/3D 14.30/16.10			

SCUOLA PRIMARIA MEZZOLOMBARDO (orario su cinque giorni)*

	LU	MA	MER	GIO	VE
CURRICOLARE	7.55/12.15	7.55/12.15	7.55/12.15	7.55/12.15	7.55/12.15
MENSA	12.15/13.15	12.15/13.15	12.15/13.20		
CURRICOLARE	13.15/15.35	13.15/15.35			
attività integrative	15.35/16.10	15.35/16.10	13.20/16.10		

* considerata la necessità di articolare la mensa su più turni, l'orario del pranzo è indicativo

SCUOLA PRIMARIA MEZZOLOMBARDO (orario su sei giorni)

	LU	MA	MER	GIO	VE	SA
CURRICOLARE	7.55/12.15	7.55/12.15	7.55/12.15	7.55/12.15	7.55/12.15	7.55/12.15
attività integrative			13.30/16.10			

SCUOLA PRIMARIA MOLVENO

	LU	MA	MER	GIO	VE
CURRICOLARE	7.50/12.50	7.50/12.50	7.50/12.50	7.50/12.50	7.50/12.50
CURRICOLARE				14.15/15.15	
attività integrative		14.15/16.45		15.15/16.45	

SCUOLA PRIMARIA SPORMAGGIORE

	LU	MA	MER	GIO	VE
CURRICOLARE	7.55/12.20	7.55/12.20	7.55/12.20	7.55/12.20	7.55/12.15
MENSA	12.20/13.20	12.20/13.30	12.20/13.20		
CURRICOLARE	13.20/15.20		13.20/15.20		
attività integrative	15.20/15.45	13.30/15.45	15.20/15.45		

* considerata la necessità di articolare la mensa su due turni, l'orario del pranzo è indicativo

SCUOLA PRIMARIA TERRE D'ADIGE *

	LU	MA	MER	GIO	VE
CURRICOLARE	8.00/12.20	8.00/12.20	8.00/12.20	8.00/12.20	8.00/12.20
MENSA	12.20/13.20	12.20/13.20	12.20/13.40		
CURRICOLARE	13.20/15.20	13.20/15.20			
attività integrative	15.20/16.00	15.20/16.00	13.40/16.00		

* considerata la necessità di articolare la mensa su due turni, l'orario del pranzo è indicativo

SCUOLA PRIMARIA ANDALO

	LU	MA	MER	GIO	VE
CURRICOLARE	8.00/13.00	8.00/13.00	8.00/13.00	8.00/13.00	8.00/12.00
MENSA	13.00/14.00	13.00/14.00			
CURRICOLARE		14.00/16.00			
attività integrative	14.00/16.00				

SCUOLA PRIMARIA FAI DELLA PAGANELLA

	LU	MA	MER	GIO	VE
CURRICOLARE	8.00/12.20	8.00/12.20	8.00/12.20	8.00/12.20	8.00/12.20
MENSA	12.20/13.30	12.20/13.30		12.20/13.30	
CURRICOLARE	13.30/15.30			13.30/15.50	
attività integrative	15.30/16.15	13.30/16.15			

TABLEAU DE L'INSTITUT DES FONCTIONS

Directeur		adresse e-mail
Professeur Cinzia Casna	LP 5/06, art 23	dirigente@icmezzolombardopaganella.it
Vicaire Collaborateur		

<p>Ins. Brunella Dalmonego</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Il remplace le DS en cas d'absence pour engagements institutionnels, vacances, congé avec délégation pour signer les documents; ● préside les réunions collégiales en cas d'absence ou d'empêchement du DS; ● collabore avec la DS dans la gestion et l'accueil du personnel, des étudiants et dans les relations avec les familles; ● enregistre les séances du personnel enseignant; ● coordonne, au niveau technique / professionnel, l'activité des complexes scolaires primaires; ● soutient la DS dans les relations avec le territoire; ● est responsable du projet d'intégration et d'inclusion scolaire de l'Institut ● supervise l'espace BES du point de vue de la gestion organisationnelle et pédagogique au niveau de l'institut ● est le référent BES des élèves des complexes SP Mezzolombardo et Terre d'Adige 	<p>dalmonego.brunella@icmezzolombardopaganel.it</p>
<p>Equipe de collaborateurs</p>		

Pr Simona Costanzo	<ul style="list-style-type: none"> ● coordonne, sur le plan technique / professionnel, les activités didactiques, managériales et organisationnelles du complexe d'Andalo, tant au niveau de l'école primaire que du collège et veille à son bon fonctionnement; ● gère les substitutions dans le plexus; ● est le référent BES des élèves des complexes du Plateau; ● soutient la DS dans les relations avec le territoire; ● prépare les formulaires et la documentation préparatoire aux réunions des organes de planification-enseignement de l'Institut; ● met à jour le calendrier des engagements du complexe d'Andalo; ● collabore à la gestion des procédures relatives à la sécurité et à la prévention 	costanzo.simona@icmezzolombardopaganella.it
ins. Noemi Cristofolletti	<ul style="list-style-type: none"> ● supervise la mise en œuvre et la mise à jour du site Web institutionnel de l'Institut; ● est la personne de contact pour l'organisation des activités de mise à jour des enseignants et des parents du CI; ● est responsable du projet d'accueil des nouveaux enseignants; ● traite les appels et les propositions d'études, de recherche, de financement pour les écoles 	cristofolletti.noemi@icmezzolombardopaganella.it

<p>prof. Samuele Monegatti</p>	<ul style="list-style-type: none">● responsable du calendrier, en particulier des complexes de la SSPG du Plateau;● coordination des actions organisationnelles des activités complémentaires SSPG de l'Institut;● préparation du matériel de gestion pour les activités collégiales à distance● gestion du programme MASTERCOM<ul style="list-style-type: none">○ pour les fonctions didactiques et organisationnelles des travaux de l'OOCC○ pour le suivi des absences en matière de prévention sanitaire○ pour le contrôle des signatures visant à surveiller la fréquentation des groupes de classe dans un souci de prévention	<p>monegatti.samuele@icmezzolombardopaganella.it</p>
--------------------------------	---	---

<p>Prof. Claudia Paternoster</p>	<ul style="list-style-type: none">● coordonne, sur le plan technique / professionnel, les activités didactiques, de gestion et d'organisation du complexe SSPG Mezzolombardo et supervise son bon fonctionnement;● est responsable du projet «Officina dei Saperi»;● est responsable des activités d'orientation sortante et de la valorisation de l'excellence;● soutient la DS dans les relations avec le territoire;● prépare les formulaires et la documentation préparatoire aux réunions des organes de planification-enseignement de l'Institut;● met à jour le calendrier des engagements du complexe SSPG di Mezzolombardo;● gère les substitutions dans le plexus;● s'occupe de la rédaction des procès-verbaux des réunions collectives de la SSPG;● collabore à la gestion des procédures relatives à la sécurité et à la prévention	<p>paternoster.claudia@icmezzolombardopaganella.it</p>
----------------------------------	--	---

<p>prof. Francesco Triolo</p>	<ul style="list-style-type: none">● Animateur numérique;● responsable du calendrier, en particulier pour le complexe Mezzolombardo SSPG;● gestion du programme MASTERCOM<ul style="list-style-type: none">○ pour les fonctions didactiques et organisationnelles des travaux de l'OOCC;○ pour le suivi des absences en termes de prévention sanitaire;○ pour le contrôle des signatures visant à contrôler la fréquentation des groupes de classe dans un souci de prévention;● collabore à la gestion des substitutions dans le complexe;● assure la liaison avec le secrétariat pour coordonner les communications école-famille;● responsable des formations «café numérique»;● collabore à la gestion des procédures relatives à la sécurité et à la prévention	<p>triolo.francesco@icmezzolombardopaganella.it</p>
---------------------------------------	---	---

<p>Prof. Alessia Wegher</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● coordonne, sur le plan technique / professionnel, les activités de gestion didactique et organisationnelle du complexe Spormaggiore, tant au niveau de l'école primaire que du collège et veille à son bon fonctionnement; ● gère les substitutions dans le plexus; ● est responsable des activités d'orientation sortante et de la valorisation de l'excellence; ● soutient la DS dans les relations avec le territoire; ● prépare les formulaires et la documentation préparatoire aux réunions des organes de planification-enseignement de l'Institut; ● met à jour le calendrier des engagements du complexe Spormaggiore; ● collabore à la gestion des procédures relatives à la sécurité et à la prévention 	<p>wegher.alessia@icmezzolombardopaganella.it</p>
<p>Administrateurs Plexus</p>		

<p>Plexus Terre d'Adige: ins. Elisabetta Zanini</p> <p>Mezzolombard o SP: ins. Brunella Dalmonego</p> <p>Mezzolombard o SSPG: prof Claudia Paternoster - prof. Triolo Francesco</p> <p>Spormaggiore: Prof. Alessia Wegher</p> <p>Faire Paganella: ins. Claudia Mion</p> <p>Molveno: ins. Elvira Donini</p> <p>Andalo: Pr Simona Costanzo</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● collabore avec la DS dans la gestion et l'accueil du personnel, des étudiants et dans les relations avec les familles; ● informer le DS de tout problème d'organisation concernant le complexe; ● préside le corps enseignant, (articulation du plexus) en cas d'absence ou d'empêchement du DS; ● coordonne les projets et activités du plexus; ● collabore avec le secrétariat pour la gestion des substitutions de courte durée, des remplacements, des réunions syndicales et des grèves; ● surveille les conditions de sécurité du complexe en collaboration avec DS, RLS, RSPP, interlocuteur COVID pour les fonctions instrumentales de sécurité et la commission de sécurité scolaire; ● supervise l'application correcte des protocoles de sécurité et de toutes les mesures logistiques et organisationnelles liées à la prévention COVID19, fait partie du personnel de contact COVID 	<p>zanini.elisabetta@icmezzolombardopaganella.it</p> <p>mion.claudia@icmezzolombardopaganella.it</p> <p>donini.elvira@icmezzolombardopaganella.it</p>
<p>Personne de contact Covid</p>		

<p>maître Fabio Cornella</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● respecte les dispositions de la législation en vigueur en matière de prévention et de sécurité relative à Covid 19; ● collabore activement avec le DS, avec le Risk manager et la RSPP, ing. Marzia Tarter; ● s'interface régulièrement avec les fiduciaires et les contacts pour surveiller activement la situation interne du CI ● analyse les données d'absence pour la surveillance Covid 	<p>cornella.fabio@icmezzolombardopaganella.it</p>
----------------------------------	--	---

Pièces jointes :

Organisation des espaces:

1. SP Mezzolombardo
2. SSPG Mezzolombardo
3. SP Nave San Rocco / Terre d'Adige
4. SP Fai della Paganella
5. SP Molveno
6. Plexus de Spormaggiore (SP + SSPG)
7. Plesso Andalo (SP + SSPG)